

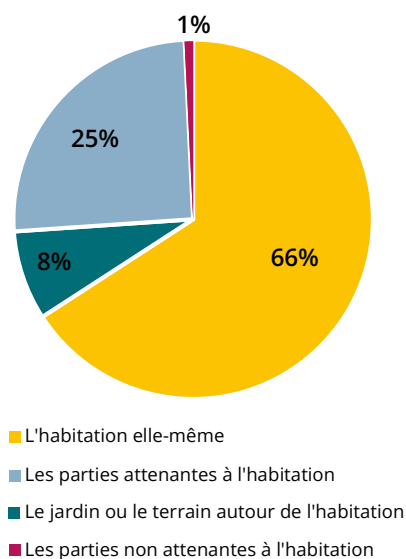
12% DE LA POPULATION RÉSIDENTE A ÉTÉ VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE OU D'UNE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE AU LUXEMBOURG

Ce résultat est tiré de l'enquête sur la Sécurité conduite par le STATEC en 2019/2020. Dans deux tiers des cas, c'est l'habitation elle-même qui était visée, tandis qu'un quart des incidents concernait les parties attenantes à l'habitation, comme par exemple le garage (25%) et le jardin ou le terrain autour de la maison (8%).

Dans plus de la moitié des cas de cambriolages, toutes parties confondues, rien n'a été volé. En se limitant uniquement aux actes ciblant l'habitation elle-même, il y a eu un vol dans 54% des cas d'effraction. Par contre, la violence n'était que rarement de mise, dans 2% des cas seulement.

Si 12% de la population résidente a été victime d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage au Luxembourg au cours des 5 dernières années, la prévalence des cambriolages au cours des douze derniers mois reste inférieure à 2% de la population totale.

Graphique 1 : Plus de deux tiers des cambriolages ou des tentatives de cambriolages au Luxembourg concernent l'habitation elle-même



Source : STATEC, enquête sur la Sécurité, 2019-2020

Champ : cambriolage ou tentatives de cambriolages survenus au Grand-Duché au cours des cinq dernières années.

Les cambriolages touchent davantage les maisons et les ménages avec un revenu élevé

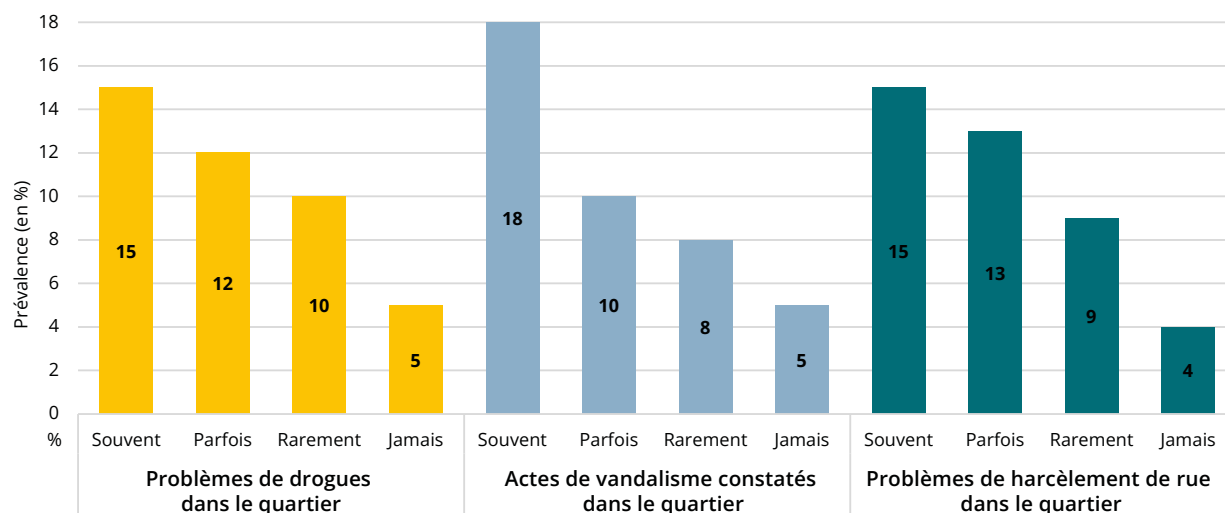
Près de deux tiers des incidents relatifs à l'habitation elle-même concernent des maisons : près de la moitié (48%) les maisons isolées ou jumelées et 16% les maisons mitoyennes. Quant aux appartements/studios, ils pèsent pour 36% des cambriolages.

Par ailleurs, le taux de prévalence des cambriolages augmente avec le revenu du ménage, passant de 5% pour les ménages moins bien lotis financièrement à 9% pour ceux gagnant au moins 5 000 euros par mois.

Il y a un lien entre la survenance d'un cambriolage et les problèmes de sécurité du quartier

En effet, parmi les ménages ayant déclaré des problèmes de drogues ou d'harcèlement de rue survenant souvent dans leur quartier, 15% ont été victimes d'un cambriolage ou d'une tentative de cambriolage de leur habitation au cours des 5 dernières années. Au contraire, lorsqu'il n'y a jamais de problèmes de drogues ou d'harcèlement, le taux tombe à 5% respectivement 4%. Le vandalisme augmente encore davantage le risque pour le ménage d'être victime d'un cambriolage.

Graphique 2 : Il existe un lien entre les problèmes de quartier et la prévalence des cambriolages effectifs ou tentés

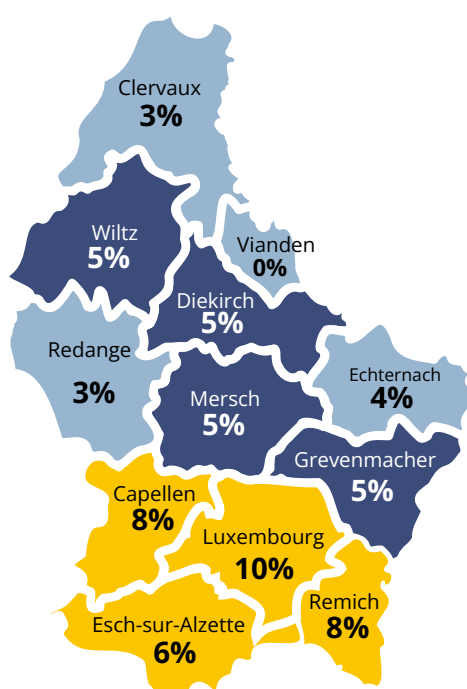


Source : STATEC, enquête sur la Sécurité, 2019-2020. Champ : cambriolage ou tentatives de cambriolages survenus au Grand-Duché et qui ciblaient l'habitation elle-même.

Les cantons de Luxembourg et de Remich sont davantage exposés au risque de cambriolage

La répartition des ménages victimes de cambriolages tentés ou effectifs ne se distingue pas seulement par quartiers mais également par cantons. On retrouve ainsi les cantons de Luxembourg et Remich en tête avec respectivement 10% et 8% de la population déclarant avoir été victimes de cambriolages ou de tentatives de cambriolages au cours des 5 dernières années. Les cantons du Nord sont les moins concernés (cf. carte 1).

Carte 1 : Cambriolages ou tentatives de cambriolages survenus au Grand-Duché au cours des cinq dernières années



Source : STATEC, enquête sur la Sécurité, 2019-2020

Un impact financier et émotionnel sur les victimes pouvant être important

37% des ménages dont l'habitation a été cambriolée au Luxembourg déclarent avoir subi un dommage financier qui n'était pas couvert par une assurance.

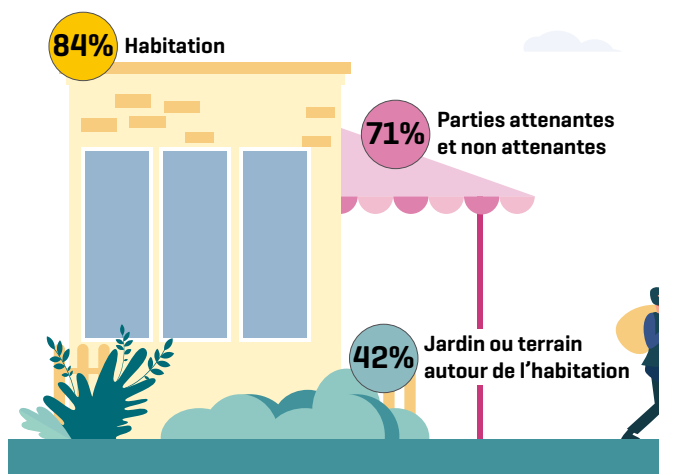
Sur une échelle de 1 à 10 (1 signifiant pas d'impact et 10 un impact très important), l'impact financier médian est de 6. Cela signifie que l'importance de l'impact financier a été estimée au-delà de 6 par la moitié des victimes. Il est même supérieur à 8 pour un quart d'entre elles.

Pour ce qui est de l'impact émotionnel de l'effraction effective ou tentée, l'impact médian est de 5 sur une échelle de 1 à 10. Dans le cadre de l'impact émotionnel, l'affirmation qui revient le plus souvent est le sentiment de perte de confiance, plus particulièrement le sentiment de vulnérabilité et d'insécurité après l'effraction, citée par 60% des concernés. Viennent ensuite la peur, angoisse ou crise de panique (48%), le choc (39%) et des troubles de sommeil ou alimentaires (16%).

84% des effractions effectives ou tentées dans les habitations sont déclarées à la police

Le taux de déclaration des effractions varie sans surprise selon la partie concernée, évoluant de 84% pour l'habitation à 42% pour les alentours.

Infographie : Déclarations de l'effraction ou tentative d'effraction à la police



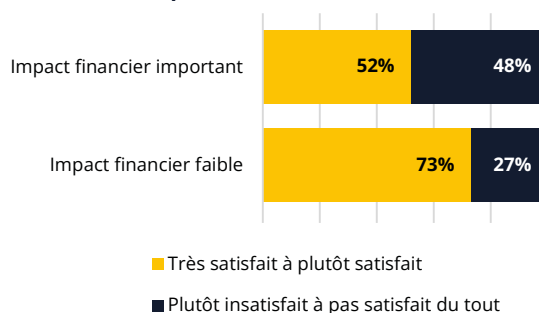
Source : STATEC, enquête sur la Sécurité, 2019-2020

La déclaration de l'effraction augmente évidemment avec l'impact financier subi, passant de 61% de cas déclarés lorsqu'il est faible à 96% lorsque l'impact financier est très important.

Pour les cambriolages déclarés à la police, les ménages devaient se prononcer sur leur satisfaction avec la manière dont la police a traité l'effraction. Globalement, 29% étaient très satisfaits, 37% plutôt satisfaits, 20% plutôt insatisfaits et 15% n'étaient pas satisfaits du tout.

La satisfaction avec le travail de police varie avec l'impact financier subi

Graphique 4 : Satisfaction avec le travail de la police selon l'importance de l'impact financier



Source : STATEC, enquête sur la Sécurité, 2019-2020

Champ : cambriolage ou tentatives de cambriolages survenus au Grand-Duché et qui ciblaient l'habitation elle-même.

STATEC

Pour en savoir plus
Bureau de presse
Tél 247-88 455
press@statec.etat.lu

STATISTIQUES.LU

Cette publication a été réalisée par **Armande Frising**. Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! Inscrivez-vous à notre newsletter

